



LE PROJET DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DES RÉSIDUS DE LA MINE DU LAC JEANNINE PERMET D'OBTENIR UN CONCENTRÉ DE FER DE HAUTE PURETÉ À TENEUR EN FeT DE 67 %

Vancouver, Canada, le 29 juillet 2026 – CoTec Holdings Corp. (TSXV : CTH; OTCQX: CTHCF) (« CoTec » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que les récents essais métallurgiques menés dans le cadre du Projet de restauration et de valorisation des résidus de la mine du Lac Jeanine (le « Projet ») ont démontré la capacité du Projet à produire un concentré de fer de haute pureté, avec une teneur en fer total supérieure à 67 % et une faible teneur en impuretés. Le concentré à teneur en FeT de 67 % représente une étape technique importante qui renforce le positionnement du Projet en tant que projet de fer de haute pureté s'inscrivant dans le cadre des minéraux critiques et stratégiques du Québec et de la Liste des minéraux critiques du Canada, sous réserve de l'achèvement de l'Étude de faisabilité en cours pour le Projet.

Pour être considéré comme du fer de haute pureté selon la liste des minéraux critiques et stratégiques du Québec, le concentré de fer doit avoir une teneur en fer d'au moins 67 % et présenter une faible teneur en impuretésⁱ. De même, la Liste des minéraux critiques du Canada a été mise à jour en 2024 afin d'y inclure le fer de haute pureté parmi les minéraux critiques.ⁱⁱ

M. Julian Treger, chef de la direction de CoTec, a déclaré : « *Le concentré à teneur en FeT de 67 % constitue une autre étape importante pour le Projet. Il confirme la qualité de la ressource, l'efficacité de notre stratégie de traitement et notre vision consistant à transformer un passif environnemental historique en un actif stratégique capable de soutenir la transition mondiale vers une production d'acier à plus faible teneur en carbone.* »

L'Estimation des ressources minérales et l'évaluation économique préliminaire de 2026 (l'« EEP du Projet »)ⁱⁱⁱ a démontré le potentiel économique du projet et confirmé sa capacité à produire un concentré de fer de haute pureté à teneur en fer d'environ 66,8 %^{iv}. Les programmes d'ingénierie et d'optimisation métallurgique menés par la suite par BBA ont maintenant permis de valider des procédés permettant de produire un concentré à teneur en FeT de 67 %, ayant une faible teneur en silice, en alumine et en autres éléments délétères.

Des essais métallurgiques récents menés chez Corem à partir d'échantillons en vrac (prélevés en 2023^v) ont confirmé la production d'un concentré de fer de haute pureté, à teneur en FeT de 67 %. Ces essais s'inscrivent dans le cadre de l'Étude de faisabilité en cours, qui doit encore être finalisée et faire l'objet d'une divulgation d'information conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). L'obtention de cette teneur en concentré constitue une étape cruciale qui renforce considérablement l'importance stratégique du projet. Alors que les producteurs d'acier mondiaux continuent de rechercher des matières premières à plus haute teneur, capables de réduire les émissions de carbone et d'améliorer l'efficacité des hauts fourneaux et du FRD, la qualité confirmée du concentré confirme le potentiel du Projet à répondre aux exigences techniques qui soutiennent la transition de l'industrie vers des méthodes de production d'acier à plus faible teneur en carbone.

Alors que les travaux de faisabilité se poursuivent, que les études environnementales de référence sont en cours et que la concertation avec les communautés autochtones et les intervenants

gouvernementaux avance, le Projet progresse régulièrement vers sa prochaine phase de développement. L'EEP du Projet indique une valeur actualisée nette après impôts de 91,9 millions de dollars américains et un taux de rendement interne de 29,6 % sur une durée de vie prévue de la mine de 15 ans, avec un potentiel de hausse supplémentaire lié à l'expansion des ressources et à l'optimisation des procédés.

Le Projet de restauration et de valorisation des résidus de la mine du Lac Jeannine

La propriété du Lac Jeannine comprend un bloc contigu de trente et un (31) claims couvrant une superficie totale de 1 649,34 hectares (ha) dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau, dans la région de la Côte-Nord de l'est du Québec, à environ huit kilomètres (km) au sud-est de l'ancienne ville de Gagnon et à 290 km au nord de la ville de Baie-Comeau. La propriété est située sur le territoire traditionnel des Innus de Pessamit.

Le Projet englobe l'ancienne fosse à ciel ouvert de la mine du Lac Jeannine, d'où environ 260 millions de tonnes longues de minerai à teneur en fer de 33 %, principalement sous forme d'hématite spéculaire, ont été extraites de 1961 à 1976. La propriété couvre également l'« installation de stockage des résidus (ISR) », la zone où les résidus provenant de l'usine de concentration de minerai ont été déposés mais non valorisés. En 1984, les installations d'exploitation et de traitement de la mine du Lac Jeannine ont été fermées.

Le site de la mine du Lac Jeannine est considéré par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) du Québec comme étant le plus grand site minier abandonné relevant de la responsabilité du gouvernement. CoTec se concentre sur la matière des résidus, qu'elle prévoit de retraiter pour en extraire le fer résiduel, et sur la remise en état de l'ISR afin de la remettre dans un état aussi proche que possible de son état naturel.

Le présent communiqué de presse s'appuie sur les études métallurgiques et les activités d'examen du projet menées par BBA Inc. à l'appui du Projet, telles que divulguées par CoTec, et doit être lu conjointement avec l'EEP du Projet.

La divulgation des renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué de presse a été examinée et approuvée par M^{me} Catherine Pelletier, ing., une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M^{me} Catherine Pelletier est membre de *l'Ordre des ingénieurs du Québec*, est indépendante de la Société et est responsable des renseignements techniques divulgués dans le présent document.

À propos de CoTec

CoTec redéfinit l'avenir de l'extraction et du recyclage des ressources. Spécialisée dans les aimants de terres rares et les matériaux stratégiques, CoTec intègre des technologies de pointe à des actifs stratégiques afin de mettre en place des chaînes d'approvisionnement sûres, durables et à faible coût.

La mission de CoTec est claire : accélérer la transition énergétique tout en renforçant les chaînes d'approvisionnement en minéraux stratégiques pour les pays dans lesquels nous opérons. En investissant dans des technologies de rupture et en les déployant, la Société propose des solutions économes en capital et évolutives qui transforment les actifs marginaux, les résidus miniers, les flux de déchets et les produits recyclés en minéraux critiques à haute valeur ajoutée.

De sa coentreprise HyProMag USA spécialisée dans le recyclage des aimants au Texas, en passant par le retraitement et la valorisation des résidus de fer au Québec, jusqu'aux solutions de nouvelle

génération pour le cuivre et le fer soutenues par des géants mondiaux, CoTec se dote d'un portefeuille diversifié offrant une croissance à long terme, un potentiel de flux de trésorerie rapide et des barrières à l'entrée élevées. Il en résulte une plateforme unique, à la croisée de la technologie, du développement durable et des matériaux stratégiques.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Braam Jonker – (604) 992-5600

Mise en garde concernant les informations prospectives

Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant la Société et ses investissements qui ne constituent pas des faits historiques sont des « déclarations prospectives » comportant des risques et des incertitudes, notamment les déclarations relatives au Projet, à sa mise à jour à mi-parcours, à son développement futur, à la valeur actualisée nette du Projet, au rendement attendu sur l'investissement, à la durée de vie de la mine, à l'Étude de faisabilité en cours, à l'exercice de l'option relative au Projet, au statut potentiel du Projet en tant que source de minéraux critiques, au potentiel de production de concentré de fer de plus haute pureté, à la participation de la Société à la transition de l'industrie vers de nouvelles méthodes de production et au Projet en général, ainsi que les attentes de la direction concernant l'investissement du Lac Jeannine et les autres investissements actuels et potentiels futurs et les avantages pour la Société qui pourraient découler de ces déclarations. Étant donné que les déclarations prospectives portent sur des événements et des conditions futurs qui comportent, de par leur nature même, des risques et des incertitudes inhérents, les résultats réels pourraient, dans chaque cas, différer sensiblement de ceux actuellement anticipés dans ces déclarations, en raison de risques et d'incertitudes connus et inconnus touchant la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les risques liés aux ressources et aux réserves; les risques et coûts environnementaux; les exigences et les délais en matière de permis, les coûts et les pénuries de main-d'œuvre; l'approvisionnement incertain et les fluctuations de prix des matériaux; les hausses des coûts énergétiques; les conflits et arrêts de travail; les coûts de location et la disponibilité des équipements; la demande et la disponibilité d'équipements lourds; les problèmes liés aux prestations des entrepreneurs et des sous-traitants; les problèmes de sécurité sur les chantiers; les retards dans les projets et les dépassements de coûts; les conditions météorologiques extrêmes; et les perturbations liées aux communautés autochtones ou aux questions sociales et la disponibilité ou les perturbations des services de logistique et de transport. Pour plus de détails concernant les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » de la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 6 avril 2022 et à la notice annuelle de la Société datée du 20 juillet 2022, dont des copies sont disponibles sous le profil SEDAR+ de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, sauf si la loi l'exige. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations contenues dans le présent communiqué de presse et sont invités à consulter les documents d'information continue de la Société disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

ⁱ <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/mineraux-substances-minerales/mineraux-critiques-et-strategiques>

ⁱⁱ <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2024/06/le-gouvernement-du-canada-publie-une-mise-a-jour-de-la-liste-des-mineraux-critiques>

ⁱⁱⁱ Rapport technique intitulé « Mineral Resource Estimate, Preliminary Economic Assessment and NI 43-101 Technical Report for CoTec's Lac Jeannine Mine Tailings Reclamation and Restoration Project, Québec, Canada » (en anglais), daté du 24 juin 2026.

^{iv} <https://www.cotec.ca/news/cotec-files-preliminary-economic-assessment-and-technical-report-for-the-lac-jeannine-mine-tailings-reclamation-and-restoration-project-qubec-canada>

^v <https://www.cotec.ca/news/cotec-completes-maiden-resource-drilling-and-bulk-sample-programme-at-the-lac-jeannine-property-and-engages-corem-for-metallurgical-testing>